Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260902-20260908-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DENIEL, PREMIER ADJOINT

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 28 août 2026

PRESENTS : Guy DENIEL – Sylvie LE QUEAU – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS – Michel MORVAN-CHATELIER (arrivée à 18 h 11) – Charlotte DARMOIS – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉES : Valérie BESNARD (procuration à Guy DENIEL) – Camille DROFF (procuration à Lindsay COMBAULT).

Madame Lindsay COMBAULT été élue Secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2026

Monsieur Guy DENIEL, Maire adjoint, explique qu'une décision modificative doit être prise.

Monsieur Yves LE MOAL, élu municipal, rappelle à l'Assemblée que la propriété du bâtiment « Ti Menez Are » est revenue à la Commune le 1er janvier 2026. Il explique qu'il avait vu avec Madame RICORDEL, conseillère aux décideurs locaux au début de l'année 2026.

Une dépense de 600 000 € pour l'acquisition du bien et l'emprunt était à prévoir.

L'opération serait appelée « Opération blanche » car elle n'engendrerait aucun coût pour la collectivité.

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur la décision modificative du budget principal de la Commune suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
Opérations financières OPFI Chapitre n° 041 – Opération patrimoniale Article n° 2132 – Immeuble de rapport **+ 600 000 €**	Opérations financières OPFI Chapitre n° 041 – Opération patrimoniale Article n° 1021– Dotations **+ 600 000 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'accepter les virements budgétaires selon le tableau ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260902-20260908-DE

Pour copie conforme au registre,

LE MAIRE ADJOINT — LA SECRÉTAIRE

Guy DENIEL — Lindsay COMBAULT

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture